

2012/4308 - Autorisation de signature d'une convention avec la Fondation Scientifique de Lyon et du Sud-est pour labelliser "Lyon Ville Equitable et Durable" un projet entrepreneurial de l'opération "Campus Création" (Direction de l'Economie du Commerce et de l'Artisanat) (BMO du 19/03/2012, p. 0501)

Rapporteur : Mme RIVOIRE Françoise

Mme RIVOIRE Françoise, rapporteur : Avis favorable pour cette délibération, qui permet de mettre en valeur le label « Lyon Ville Equitable et Durable ». Cette convention avec la Fondation Scientifique de Lyon va nous permettre, dans le cadre de « Campus Création », de mettre en valeur l'engagement de la Ville de Lyon dans le domaine de l'économie sociale et solidaire.

Ce concours va valoriser l'esprit entrepreneurial de l'économie sociale et solidaire et l'innovation en faveur de la consommation responsable, en labellisant un projet étudiant Jeunes entrepreneurs de l'année 2011.

M. LE MAIRE : Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)